La mobilité constitue un enjeu social, économique et environnemental pour notre territoire et ses habitants. Consciente de l'importance de ces enjeux, la CUD intervient dans les domaines suivants : l'organisation du réseau de transport public, la mise en place du politique en faveur de l'usage du vélo, le développement des modes de déplacements doux (la marche, le partage de la voirie et le stationnement..) et l'accessibilité du territoire.

AIDE À L'ACQUISITION D'UN VÉLO

Cette offre a pour but d'inciter les collégiens, les lycéens et tous les habitants de l'agglomération à se déplacer à vélo pour leurs trajets quotidiens.

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

L'accessibilité des transports porte sur le déplacement des piétons, le stationnement des véhicules des personnes ayant une carte de stationnement et sur l'amélioration du réseau de transports.

A PIED

Le mode de déplacement le plus économique, le meilleur pour la santé et pour la planète. Quelles actions en faveur de l'accessibilité ? Quel temps de parcours pour rejoindre la plage depuis la place Jean Bart ?

TRANSPORTS EN COMMUN

Qui gère les transports ? Quels sont les principes en matière de tarifs ? Quels sont les projets ?

A VÉLO

une politique cyclable efficace s'attache à améliorer le réseau cyclable et les conditions de stationnement des vélos, apaiser les circulations, à développer de nouveaux services.

PLANS DE MOBILITÉ EMPLOYEUR

Quelque-soit la réglementation à laquelle vous êtes assujettie, vous devez élaborer un plan de mobilité proposant à vos salariés des solutions de déplacements alternatifs à la voiture individuelle et désigner un référent mobilité.

MOBILITÉ : GUIDE DE LA CIRCULATION APAISÉE

La ville, un espace à partager

LES TRAVAUX

Accédez à la carte des travaux de voirie et sur le réseau d'eau potable et d'assainissement de l'agglomération

actuellement engagés sur l'agglomération.

EN VOITURE

La voiture reste parfois la seule solution pour se déplacer. Dans ce cas, pourquoi ne pas en profiter pour covoiturer ?